Université Paris Nanterre
UFR SITEC
Pôle Sciences pour l'Ingénieur
50, rue de Sèvres
92410 Ville-d'Avray
https://ufr-sitec.parisnanterre.fr/

DOSSIER D'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE 2025-2026

ÉLÈVE « CUBE » DE CLASSE PREPARATOIRE AUX GRANDES ECOLES (CPGE)
FILIERES SCIENTIFIQUES

INSCRIPTION EN RÉGIME CUMULATIF EN
LICENCE MENTION SCIENCES POUR L'INGENIEUR (SPI)

Année de Licence demandée : ☐ **2ème ANNÉE** ☐ **3ème ANNÉE**

NOM DE VOTRE LYCÉE DE CPGE : ……

INDIQUEZ OBLIGATOIREMENT :

- **votre n° BEA** (celui-ci figure sur votre relevé de notes du baccalauréat d'une Académie française) **OU votre n°INE** (Identifiant National Etudiant figurant sur votre précédente carte d'étudiant) : |___|___|___|___|___|___|___|___|___|___|___|

- **votre numéro de CVEC** présent sur votre attestation : |___|___|___|___| |___|___|___|___|___|___| |___|___|

- Pour une inscription en Licence 2ème année et si vous étiez inscrit(e) à l'Université Paris Nanterre en 2024-2025 : **votre numéro d'étudiant de l'Université Paris Nanterre présent sur votre carte étudiant 2024-2025 : |___|___|___|___|___|___|___|___|**

NOM DE NAISSANCE : ……
NOM D'USAGE : ……
Prénom 1 : ……
Prénom 2 : ……
Prénom 3 : ……

Date de naissance : …… /…… /……
Lieu de naissance : ……
N° de département / ou pays : ……
Nationalité : ……

Adresse fixe : ……
Code postal : …… Commune : ……
Pays : ……

Adresse pour l'année universitaire 2025-2026 : ……
……
Code postal : …… Commune : ……

Téléphone fixe : ……
Portable : ……
Adresse mail : ……

Votre situation familiale :

☐ Seul(e) sans enfant à charge ☐ En couple sans enfant à charge
☐ Seul(e) avec enfant(s) à charge ☐ En couple avec enfant(s) à charge

Votre situation militaire :

☐ Recensé(e) ☐ Journée d'Appel (JDC ou JAPD) ☐ Non recensé(e) ☐ Non concerné(e) (étudiant(e)s étrangèr(e)s)

Votre mode d'hébergement au cours de cette année universitaire :

☐ Résidence universitaire ☐ Foyer agréé ☐ Logement HLM-Crous (convention) ☐ Domicile parental
☐ Chambre étudiant ☐ Autre mode d'hébergement ☐ Logement personnel hors chambre d'étudiant

Aides financières :

☐ Bourse sur critères sociaux ☐ Bourse du gouvernement français ☐ Aucune aide

Catégories socio-professionnelles :

Précisez la catégorie socio-professionnelle (CSP) en vous reportant à la nomenclature de la note à conserver par l'élève CPGE (page 12) et indiquez le code correspondant ci-dessous :

CSP du parent n°1 : |___|___| **CSP du parent n°2** : |___|___ |

Si vous exercez une activité professionnelle, indiquez le code CSP correspondant : |___|___|

Précisez si vous travaillez à :

☐ Temps complet ☐ Temps partiel > mi-temps ☐ Temps partiel < ou = au mi-temps

RENSEIGNEMENTS SUR VOTRE SITUATION SCOLAIRE EN 2025-2026

Dans quel établissement serez-vous inscrit(e) en CPGE pour l'année en cours ?

Nom de l'établissement : …….

Code d'immatriculation (RNE) : …….

Adresse : ……

Code postal : …… Commune : ……...

Dans quelle classe préparatoire êtes-vous inscrit(e) pour l'année en cours ?

2e année CPGE Scientifique « cube » :

☐ MP ☐ MPI ☐ PC ☐ PT ☐ PSI

Etes-vous ou serez-vous inscrit(e) dans une autre université en 2025-2026 :

☐ **OUI** ☐ **NON**

Si oui, précisez laquelle et dans quelle discipline : ……...

<u>A noter</u> : Vous ne pouvez pas vous inscrire dans 2 universités pour préparer le même diplôme (Article D612-7 Code éducation).

RENSEIGNEMENTS SUR VOTRE SITUATION SCOLAIRE ANTÉRIEURE À 2025-2026

Quel est le dernier diplôme que vous avez obtenu ?

☐ Baccalauréat ☐ DEUG ☐ Licence

☐ Attestation délivrée à la suite d'un cursus CPGE ☐ Autre (précisez) : …….....……

☐ **Précisez : 1/** L'année d'obtention : …… **2/** Le numéro de département / ou pays : ……

3/ Le nom de l'établissement : .....

Précisez :

L'année de votre première inscription dans l'enseignement supérieur en France : …… /……

L'année de votre première inscription dans **une université française** : …… /……

L'université de votre première inscription : ……

L'année de votre première inscription à l'Université Paris Nanterre : ……..…… /……..……

Votre titre d'accès à l'université :

☐ Baccalauréat d'une académie française : Série : …… Année d'obtention : ……... Mention de résultat obtenue : …… N° département / ou pays : …..…….....	☐ ESEU ou DAEU Option : …… ☐ Capacité en droit ☐ Diplôme étranger de fin d'études secondaires ☐ Autre diplôme : …… Année d'obtention : …… Mention : …… Numéro de département ou pays : ……..…….…….....

Dans quel(s) établissement(s) étiez-vous inscrit(e) en 2024-2025 (plusieurs réponses possibles) ?	
	Précisez le nom de l'établissement ainsi que la ville, le numéro de département (ou le pays étranger) où il se trouve :
☐ Enseignement secondaire français (en France ou dans un lycée français à l'étranger)	…….. ……...
☐ Etablissement étranger d'enseignement secondaire (dont lycée étranger en France)	…….. ……...
☐ Université française **uniquement**	…….. ……...
☐ Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles (CPGE) **uniquement**	…….. ……...
☐ Institut catholique	…….. ……...
☐ Etablissement étranger d'enseignement supérieur	…….. ……...
☐ Autre	…….. ……...
☐ CPGE <u>et</u> inscrit cumulativement dans une université française (**précisez les noms des 2 établissements ainsi que la ville et le département où ils se trouvent)**	**1/** Etablissement CPGE : ……...……. …….. **2/** Université : ……...…… ……...
☐ Non scolarisé(e) en 2024-2025	

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e), ……, **déclare sur l'honneur :**

- que les renseignements fournis sont exacts et complets ;

- que je ne fais pas l'objet d'une mesure d'exclusion universitaire et demande mon admission à l'Université Paris Nanterre pour l'année 2025-2026 ;

- **que j'ai pris connaissance** du **livret d'information** et de la **fiche formation** sur le site https://ufr-sitec.parisnanterre.fr/licence-sciences-pour-lingenieur en vue de l'établissement de mon dossier ;

- que je remplis les conditions indiquées dans ce dossier pour m'inscrire en Licence Sciences pour l'ingénieur ;

- **que j'activerai mon adresse électronique de l'Université Paris Nanterre (numéroétudiant@parisnanterre.fr), dès réception de ma carte d'étudiant ou de mon document de scolarité.**

TOUTE FAUSSE DÉCLARATION ENTRAINERAIT L'ANNULATION DE L'INSCRIPTION

Date : ……... / …… / 2025 **Signature de l'élève :**

Les réponses à l'ensemble des questions du formulaire sont obligatoires dès lors que votre situation correspond aux renseignements demandés. En l'absence de renseignement de votre part, l'Université ne pourra pas prendre en charge votre demande d'inscription.
Les informations recueillies par l'Université font l'objet de traitements informatiques destinés à assurer la gestion et le pilotage administratif et pédagogique des étudiants, à effectuer des statistiques et des mesures sur la répartition des personnes inscrites dont le résultat est rendu public, notamment en vue d'une réutilisation dans le cadre de l'ouverture des données publiques (ou « Open Data »), à mener des enquêtes notamment sur l'insertion et les conditions de vie des inscrits, à mettre à la disposition de la communauté universitaire des espaces numériques de travail (ENT) permettant d'accéder à divers services numériques dédiés notamment à la vie étudiante et à l'insertion professionnelle, à constituer des annuaires d'étudiants et de diplômés, à permettre la remontée d'informations vers l'administration centrale du ministère chargé de l'enseignement supérieur à des fins de statistiques et de répartition des moyens, et à organiser les élections statutaires au sein de l'Université.
L'Université peut également vous contacter par tout moyen pour diffuser des informations concernant des mesures exceptionnelles (notamment fermeture exceptionnelle du campus) ou pour diffuser des informations pouvant porter sur l'existence d'évènements ou d'enquêtes organisés par l'Université ou par des tiers et dont la participation des étudiants est libre.
Sont destinataires des données les agents habilités de l'Université et de l'administration centrale, les agents habilités des organismes de sécurité sociale et des mutuelles étudiantes. Sont également destinataires des données les candidats aux élections universitaires communiquant leur programme pendant la durée des campagnes électorales, les partenaires publics - tel que le CROUS - ainsi que les partenaires privés dans le cadre des finalités définies ci-avant.
Conformément à la loi "Informatique et Libertés", vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent. Vous bénéficiez également d'un droit d'opposition à certains traitements de données énumérés ci-avant. Si vous souhaitez exercer l'un de ces droits, veuillez adresser un courrier postal au Correspondant Informatique et Libertés (CIL) de l'Université en précisant vos coordonnées de contact : Université Paris Nanterre, Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles (DAJI), 200 avenue de la République, 92001 Nanterre.

Université Paris Nanterre
UFR SITEC

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE 2025-2026
ÉLÈVE DE CPGE SCIENTIFIQUE DE DEUXIEME ANNÉE « CUBE »

FICHE COMPTABLE

Pôle Scientifique et Technologique de Ville-d'Avray
Scolarité Générale
Bâtiment C. Dufour – Bureau 220
50, rue de Sèvres
92410 Ville-d'Avray

NOM DE NAISSANCE : .....

NOM D'USAGE : .....

PRÉNOM : .....

FILIÈRE D'INSCRIPTION EN RÉGIME EN CUMULATIF : Licence Sciences pour l'Ingénieur – Troisième année

LES DROITS D'INSCRIPTION :

Inscription en licence 3ème année (178€) + validation des études supérieures (50€)	☐ **228,00 euros**
Inscription en Licence - 2e année	☐ **178,00 euros**
Boursiers du CROUS/ Pupille de la Nation (exonération en Licence 3)	☐ **00,00 euros**

MONTANT A ACQUITTER : → **…….. EUROS**

Date : …… / …… / 2025 **Signature de l'élève :**

Vous êtes prié(e) de bien vouloir <u>retourner ce formulaire avec votre dossier d'inscription administrative</u>, daté, signé et <u>accompagné d'un chèque</u> libellé à l'ordre de « <u>l'Agent Comptable de l'Université Paris Nanterre »</u> ou en cas d'exonération des pièces justificatives suivantes :

- Boursier de l'enseignement supérieur : la photocopie de l'avis conditionnel de bourse 2025-2026.
- Pupille de la Nation : la photocopie de la carte de pupille de la Nation.

IMPORTANT !

N'oubliez pas d'indiquer vos nom(s) et prénom(s) au verso du chèque, et de le signer !

FORMULAIRE DE DEMANDE DE VALIDATION DES ACQUIS D'ETUDES

Le document suivant doit être imprimé, complété et fourni UNIQUEMENT dans les cas suivants :

- par les élèves de deuxième année « cubes » qui demandent une validation de leurs acquis en vue d'accéder à la 3ème année de licence mention Sciences pour l'Ingénieur, pour laquelle ils n'ont pas de décision de transfert de 120 crédits de l'Université Paris Nanterre ou d'une autre université dans cette mention de diplôme.

Université Paris Nanterre UFR SITEC **Pôle Sciences pour l'Ingénieur** **50, rue de Sèvres** **92410 Ville-d'Avray** **https://ufr-sitec.parisnanterre.fr/**	**Inscription des élèves de CPGE - Filière Scientifique** **Année universitaire 2025-2026** **Licence mention Sciences pour l'ingénieur (SPI)** Année de Licence demandée : ☐ **2ème ANNÉE** ☐ **3ème ANNÉE**

NOM DE NAISSANCE : ……..…… NOM D'USAGE : …….. PRÉNOM : ……....	LYCÉE : ……..…… **N° ETUDIANT PARIS NANTERRE :** ı__ı__ı__ı__ı__ı__ı__ı__ı__ı

À RAPPELER :

Votre titre d'accès à l'université :	
☐ Baccalauréat d'une académie française : Série : …… Année d'obtention : …… Mention : …… N° de département / ou pays : ……..……	☐ Autre diplôme : ☐ ESEU ou DAEU Option : …… ☐ Capacité en droit ☐ Diplôme étranger de fin d'études secondaires Année d'obtention : …… Mention : ……..... N° de département / ou pays : ……

Dans quelle classe préparatoire êtes-vous inscrit(e) pour l'année en cours ?
2e année CPGE Scientifique « cube » ☐ MP ☐ MPI ☐ PC ☐ PT ☐ PSI

Diplôme demandé :
☐ Licence 2 mention Sciences pour l'Ingénieur (SPI) ☐ Licence 3 mention Sciences pour l'Ingénieur (SPI)

Indiquez ci-dessous le détail de toutes les années d'études effectuées dans l'enseignement supérieur et les résultats obtenus :

Année	Etablissement CPGE			Université		
	Etablissement	Filière et niveau	Résultats obtenus : CRÉDITS	Etablissement	Filière et niveau	Résultats obtenus : CRÉDITS
2024-2025						
2023-2024						
2022-2023						

Veuillez indiquer :

1/ Les langues étudiées en 2024-2025 :

- 1ère langue vivante : ……
- 2ème langue vivante : ……

2**/ Les langues que vous étudierez en CPGE en 2025-2026 :**

- 1ère langue vivante : ……
- 2ème langue vivante : ……

Précisez les grandes lignes du programme traité en 1ère année :

……
……
……
……

Précisez les grandes lignes du programme traité en 2ème année :

……
……
……
……

AVIS DE l'UFR SITEC

☐ **Accord d'inscription**

☐ **Refus d'inscription (indiquer le motif de refus) :**

……
……
……
……

Signature / Cachet de l'UFR :

PAGES 8 À 12 DU DOSSIER À CONSERVER PAR L'ÉLÈVE

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR AVEC LE DOSSIER D'INSCRIPTION

➔ POUR TOUS LES ÉLÈVES :

- Le dossier d'inscription complété, daté et signé, en pochette plastique souple et sans trombones ni agrafes.
- L'attestation CVEC **avec QR code** pour l'année universitaire 2025-2026 (**ne pas fournir l'attestation de paiement**).
- Une photocopie d'une pièce d'identité.
- Un certificat de scolarité 2025-2026 de votre lycée (ou photocopie).
- Pour les élèves français : une photocopie du certificat de participation à la journée Défense et Citoyenneté (JDC) ou du certificat de participation à la journée d'appel de préparation à la Défense (JAPD) ou à défaut, une photocopie de l'attestation de recensement ; ou une photocopie de l'attestation d'exemption de participation à la JDC ou à la JAPD.
- Une enveloppe en format A5 timbrée à 20g, libellée à vos nom et adresse pour l'année 2025-2026. **Ne mettez rien dedans ! (ni chèque, ni photo, etc.)**

Paiement des droits d'inscription :

- La fiche comptable jointe dûment remplie et signée, accompagnée d'un chèque (**non agrafé ni scotché**) libellé à l'ordre de **« l'Agent Comptable de l'Université Paris Nanterre »** du montant correspondant à votre situation **(indiquez vos Nom et prénom au dos du chèque). N'oubliez pas de le signer !**
- Pour les boursiers et les pupilles de la nation joindre la fiche comptable dûment remplie et signée accompagnée des pièces justificatives d'exonération ci-dessous.

Situations d'exonération *:*

- Boursier de l'enseignement supérieur : la photocopie de l'avis conditionnel de bourse 2025-2026.
- Pupille de la Nation : la photocopie de la carte de pupille de la Nation.

➔ ET SELON VOTRE SITUATION, vous devez joindre également les documents ci-dessous :

⇨ ÉLÈVES DÈJA INSCRITS EN 2024-2025 EN CUMULATIF À L'UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE :

- Une photocopie recto de votre carte d'étudiant 2024-2025 ou du certificat de scolarité 2024-2025 de Paris Nanterre. **Ces documents ne seront pas réédités par les services de l'Université Paris Nanterre, même en cas de perte.**
- La photocopie de la décision de transfert de crédits (passage en année supérieure ou redoublement) délivrée par l'Université Paris Nanterre en juillet 2025. **Si vous ne l'avez pas reçue ou si vous l'avez perdue, adressez-vous au gestionnaire de votre CPGE qui en possède une copie. NE PAS FOURNIR A LA PLACE** la copie du dossier de demande de transfert de crédits signé par votre établissement de CPGE.

⇨ PREMIERE INSCRIPTION EN LICENCE SPI À L'UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE

- Une photo d'identité originale en couleurs non-agrafée et correctement découpée (**indiquez au verso** vos nom – prénom – lycée – année de licence d'inscription).
- La photocopie du relevé de notes du baccalauréat.
- Pour les élèves ayant obtenu un Diplôme de fin d'études secondaires étranger : photocopie du relevé de notes **et** du diplôme.
- La photocopie de votre dernière carte d'étudiant (de votre université d'origine) ou certificat de scolarité mentionnant votre numéro INE (Identifiant National Etudiant).
- **La photocopie de la décision de transfert de crédits, délivrée par l'université d'origine, indiquant le nombre de crédits attribués.**
- Pour les élèves de deuxième année (« cubes ») qui demandent une validation de leurs acquis en vue d'accéder à la Licence 3 Sciences pour l'Ingénieur, pour laquelle ils n'ont pas de décision de transfert de 120 crédits d'une autre université pour cette licence :
  - Complétez le formulaire de « demande de validation des acquis d'études » en pages 6 et 7.
  - Joignez la photocopie de tous les bulletins de notes de CPGE depuis l'obtention du baccalauréat.

INFORMATIONS SUR VOTRE INSCRIPTION

Vous êtes actuellement élève de CPGE Scientifique de 2ème année « cube » en MP, MPI, PC ou PT ou PSI, dans un établissement ayant signé une convention avec l'Université Paris Nanterre pour l'inscription cumulative de ses élèves en Licence 3. Ce dossier est destiné à votre inscription cumulative en Licence 3ème année. Il concerne tous les élèves, qu'ils aient ou non été précédemment inscrits en université.

⚠ Conformément à la convention, les élèves de CPGE « cubes » qui, inscrits à l'Université Paris Nanterre en 2025-2026 en Licence 2e année Sciences pour l'ingénieur, ont obtenu moins de 120 crédits lors des commissions de transfert de crédits en juillet 2025, **ne peuvent se réinscrire dans la même formation qu'en deuxième année de licence lorsqu'ils poursuivent en CPGE.** Ils remplissent ce dossier destiné aux cubes en joignant leur décision de transfert de crédits de l'Université Paris Nanterre (reportez-vous au livret CPGE).

Ce dossier comporte :

- la présente note de 5 pages, **que vous devez conserver pour votre information**,

- le dossier d'inscription cumulative proprement dit, à remettre **complété, signé et accompagné des pièces justificatives demandées au gestionnaire de CPGE de votre établissement**

au plus tard le vendredi 17 octobre 2025

Votre gestionnaire devra ensuite transmettre le dossier à l'UFR SITEC pour le **vendredi 24 octobre 2025**.
Avant de remplir votre dossier d'inscription, nous vous demandons :

- De bien vouloir prendre connaissance de la présente note et des documents et informations suivants, fournis à votre gestionnaire de CPGE par l'UFR SITEC :

- le livret VES de l'élève - 3ème année (Filière Scientifique) qui vous donnera toutes les informations nécessaires : procédures d'inscription, Validation des Etudes Supérieures (VES) par l'Université Paris Nanterre, diplôme proposé aux élèves des CPGE Scientifiques et CVEC.

- **Le livret de l'élève CPGE 1ère et 2e années (Filière Scientifique)**, uniquement si vous vous réinscrivez à l'Université Paris Nanterre dans la même formation de L2 qu'en 2025-2026.

- **à la rubrique « Nos formations > Licence Sciences pour l'Ingénieur » du site web de l'UFR SITEC, la plaquette descriptive** correspondant à la licence Sciences pour l'Ingénieur (SPI).

- **De vous acquitter de la CVEC,** par paiement ou exonération, auprès du CROUS au titre de votre inscription cumulative à l'Université, et d'imprimer l'attestation à joindre à votre dossier d'inscription.
La cotisation est de **105 euros** et les étudiants boursiers du CROUS en sont exonérés.

⚠ **La ville d'études à saisir lors de votre connexion est celle de l'Université : NANTERRE,** et non celle de votre établissement CPGE. La démarche est à réaliser en ligne sur le site : http://www.cvec.etudiant.gouv.fr

Hotline du CROUS en cas de difficultés pour réaliser cette démarche : 01 40 51 62 00.

Information sur votre inscription administrative à l'Université Paris Nanterre en 2025-2026 :

- Seuls les élèves qui redoublent leur 2e année de classe préparatoire (cubes) peuvent demander une inscription en troisième année de licence.
- Le paiement doit être joint à votre dossier d'inscription.

Vous serez inscrit(e) :

- soit au niveau défini par la commission de transferts de crédits de l'Université Paris Nanterre (L2 ou L3), si vous étiez inscrit(e) à Paris Nanterre en 2024-2025.

- soit au niveau demandé (Licence 3), si vous avez obtenu dans votre université d'origine 120 crédits en Licence Sciences pour l'Ingénieur.

- soit au niveau proposé suite à l'avis pédagogique à la rentrée 2025-2026, si vous n'avez jamais été inscrit(e) dans une université française, ou si vous étiez précédemment inscrit(e) dans une autre mention de diplôme dans une université française. **Remplissez dans ce cas la demande de validation d'acquis se trouvant dans le dossier**.

Au cas où vous ne seriez pas accepté(e) en licence 3, votre établissement CPGE devra avoir signé la convention CPGE pour l'inscription en première et deuxième années, afin de permettre votre inscription.

ACTIVATION DE VOTRE COMPTE DE MESSAGERIE APRÈS VOTRE INSCRIPTION

Lorsque votre lycée vous remettra votre carte d'étudiant (ou votre document de scolarité si vous étiez déjà inscrit(e) à l'Université Paris Nanterre en 2024-2025), vous devrez **obligatoirement** activer votre adresse de messagerie électronique de l'université (numéroétudiant@parisnanterre.fr).

Votre compte vous permettra de recevoir tout courrier de l'établissement. Vos identifiants de messagerie vous permettront également d'accéder à différentes ressources ainsi qu'à votre Espace Numérique de Travail (ENT) et aux bases documentaires de la bibliothèque universitaire (dictionnaire en ligne, revues spécialisées, archives, etc.), utiles pour la préparation des concours. Pour activer votre compte, munissez-vous de votre carte d'étudiant ou de votre certificat de scolarité et connectez-vous sur le site suivant : https://identite.parisnanterre.fr, rubrique «Activer mon compte Etudiant».

VALIDATION PAR L'UNIVERSITE DE VOS ETUDES EN CPGE EN FIN D'ANNEE UNIVERSITAIRE

1/ Les élèves qui « cubent » et qui seront inscrit(e)s en 3ème année de licence bénéficieront du dispositif de Validation des Etudes Supérieures (VES) qui prévoit la possibilité de délivrer tout ou partie d'un diplôme au vu des études supérieures suivies. Ils auront à soutenir, devant un jury, en juillet 2026, un dossier de validation de leurs études en classe préparatoire. Ils transmettront à l'université un rapport en vue de l'obtention du diplôme de licence Sciences pour l'Ingénieur. **Sans l'envoi du rapport avant la soutenance devant le jury, cette dernière ne pourra avoir lieu.**

Pour plus de détails sur les procédures de validation de vos études CPGE par l'université, nous vous demandons de vous reporter au livret CPGE « VES ».

2/ Les élèves qui cubent et qui seront inscrit(e)s en deuxième année de licence Sciences pour l'Ingénieur rempliront, en fin d'année, un dossier de demande de transfert de crédit uniquement pour cette formation. Votre établissement CPGE vous donnera les informations utiles en temps voulu. **Pour plus de détails sur les procédures de validation de vos études CPGE par l'université, nous vous demandons de vous reporter au livret CPGE L1 et L2.**

CALENDRIER DES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES 2025-2026

1	Prendre connaissance de l'offre de formation, de l'organisation de la Licence Sciences pour l'Ingénieur (SPI) de l'UFR SITEC et des procédures de l'Université Paris Nanterre sur le site : https://ufr-sitec.parisnanterre.fr	**Dès maintenant**
2	Retirez le livret et le dossier d'inscription administrative correspondant à votre niveau auprès de votre secrétariat pédagogique de CPGE.	**A la rentrée de septembre**
3	S'acquitter en ligne de la "Contribution Vie Etudiante et de Campus" de **105 euros**. Vous devez vous connecter sur la page http://cvec.etudiant.gouv.fr pour obtenir votre code CVEC, celui-ci sera délivré sur l'attestation d'acquittement pour les étudiants OU sur l'attestation d'acquittement par exonération pour les étudiants exonérés. L'attestation sera indispensable le jour de votre inscription. Plateforme CVEC : 01 40 51 62 00	**Dès maintenant**
4	Centralisation des dossiers d'inscription administrative (avec paiement et pièces justificatives) par votre gestionnaire de CPGE, pour transmission à l'UFR SITEC.	**Au plus tard le 17 octobre 2025**
5	Enregistrement des inscriptions et des paiements par la Scolarité Générale de l'UFR SITEC après avis pédagogique, le cas échéant.	**Du 3 novembre au 19 décembre 2025**
6	Envoi aux établissements des cartes d'étudiant, certificats de scolarité et autres documents utiles : information sur la carte d'étudiant pluriannuelle, etc.	
7	**Attention :** l'élève de CPGE doit **OBLIGATOIREMENT** activer son adresse électronique de l'Université Paris Nanterre pour : . Avoir accès aux ressources documentaires de l'université, . Recevoir tout message utile le concernant de la part de l'université.	**Dès réception de la carte d'étudiant ou du document de scolarité**

MENTIONS LÉGALES RELATIVES AU TRAITEMENT ET À LA PROTECTION DES DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL

L'inscription à l'Université Paris Nanterre et la gestion du dossier étudiant constituent un traitement de données à caractère personnel géré par l'Etablissement.
Les réponses à l'ensemble des questions du formulaire sont obligatoires dès lors que votre situation correspond aux renseignements demandés.

En l'absence de renseignement de votre part, l'Université Paris Nanterre ne pourra pas prendre en charge votre demande d'inscription.

1. Objet du traitement de données

a) Finalité :

Ce traitement a pour objet de :

- permettre la gestion administrative de la scolarité des étudiants
- gérer le transfert (départ) du dossier étudiant entre établissements d'enseignement supérieur,
- mettre en œuvre des enquêtes nationales notamment sur les conditions de vie des étudiants, et des mesures sur la répartition des personnes inscrites dont le résultat est rendu public, notamment en vue d'une réutilisation dans le cadre de l'ouverture des données publiques ou « Open Data »,
- mener des enquêtes statistiques notamment sur l'insertion et les conditions de vie des inscrits,
- mettre à la disposition de la communauté universitaire des espaces numériques de travail (ENT) permettant d'accéder à divers services numériques dédiés notamment à la vie étudiante et à l'insertion professionnelle,
- constituer des annuaires d'étudiants et de diplômés,
- permettre la remontée d'informations vers l'administration centrale du ministère chargé de l'enseignement supérieur à des fins de statistiques et de répartition des moyens,
- organiser les élections statutaires au sein de l'Université Paris Nanterre.

b) Base légale :

- ce traitement relève de l'article 6.1 alinéa C et E du Règlement général européen à la protection des données (RGPD).

2. Durée de conservation des données

- conformément à la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, l'Université Paris Nanterre pourra archiver vos données pédagogiques pour une durée légale de 50 ans ;
- les données relatives à la traçabilité des accès sont conservées pendant la durée légale d'un an.

3. Vos droits sur les données vous concernant

Vous pouvez à tout moment accéder et obtenir copie des données vous concernant, les faire rectifier ou les faire effacer. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données ainsi que du droit à la portabilité. Le droit d'opposition ne s'applique pas dans ce cas.

a) Exercice de vos droits

Le délégué à la protection des données (DPO) de l'Université Paris Nanterre est votre interlocuteur pour toute demande d'exercice de vos droits sur ce traitement.
Par voie électronique à **dpo@liste.parisnanterre.fr**
Par courrier postal :
Délégué à la protection des données
Université Paris Nanterre
Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles (DAJI), 200 avenue de la République, 92001 Nanterre.

b) Réclamation auprès de la CNIL

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation (plainte) à la CNIL.

NOMENCLATURE DES CATEGORIES SOCIO–PROFESSIONNELLES

10	Agriculteurs exploitants
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chef d'entreprise de 10 salariés ou plus
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
42	Instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprise
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
61	Ouvriers qualifiés
66	Ouvriers non qualifiés
69	Ouvriers agricoles
71	**Retraités**, anciens agriculteurs exploitants
72	**Retraités**, anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
73	**Retraités**, anciens cadres et professionnels intermédiaires
76	**Retraités**, anciens ouvriers et employés
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
82	Autres personnes sans activité professionnelle
99	Non renseigné (inconnu ou sans objet)

Les chômeurs ayant déjà travaillé doivent indiquer leur ancienne profession.
Le tableau ci-dessous précise les PCS de certaines professions :

Professions	PCS
Médecin hospitalier	34 Professeurs, professions scientifiques
Interne des hôpitaux	34 Professeurs, professions scientifiques
Maître auxiliaire	42 Instituteurs et assimilés
Maître d'internat et surveillant d'externat	42 Instituteurs et assimilés
Aide éducateur	52 Employés civils et agents de service de la fonction publique
Conseiller d'éducation	42 Instituteurs et assimilés
Officier et élève officier des armées	33 Cadres de la fonction publique